



# C'EST VOUS PROPOSEZ C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ

PROPOSEZ VOS PROJETS  
POUR RENDRE LA VIE PLUS DOUCE,  
PLUS BELLE, PLUS SOLIDAIRE  
SUR NOS TERRITOIRES !

CHOISISSEZ LES PROJETS  
QUI SERONT FINANCÉS



financé par



ardèche  
LE DÉPARTEMENT



JEPARTICIPE.ARDECHE.FR





écologie

## UN BUDGET PARTICIPATIF POUR QUOI FAIRE ?

Pour vous donner, citoyen.ne.s ardéchois.es, **un véritable pouvoir d'agir** ! Vous souhaitez rendre la vie plus douce, plus belle, plus solidaire sur le territoire ? Ce budget participatif va permettre de réaliser plusieurs projets qui vous inspirent...



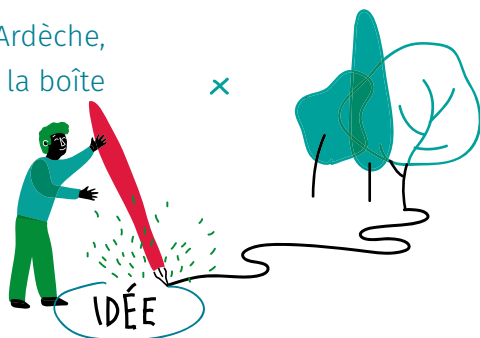
En soutenant des projets, vous contribuez à dessiner une Ardèche qui vous ressemble. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, une enveloppe pouvant atteindre jusqu'à **300 000 €** est allouée (dans une limite de 30 000 € par projet).

## MAIS POURQUOI DE LA JEUNESSE ?

Parce que **les 11-30 ans sont à la manœuvre** ! Ce sont elleux qui ont élaboré le règlement du budget participatif et iels ont décidé d'ouvrir le vote à l'ensemble des Ardéchois.es.

Iels conservent cependant une place majeure dans le choix des projets lauréats : leur voix est plus importante lors du vote en ligne et iels sont les seul.e.s à voter lors du jury !

Jeunes Ardéchois.es, des idées pour l'Ardèche, vous en avez plein ! Déposez-les dans la boîte à idées sur [jeparticipe.ardeche.fr](http://jeparticipe.ardeche.fr), elles pourront inspirer les projets du budget participatif



vie  
culturelle



Formation



## VOUS AVEZ UN PROJET ?

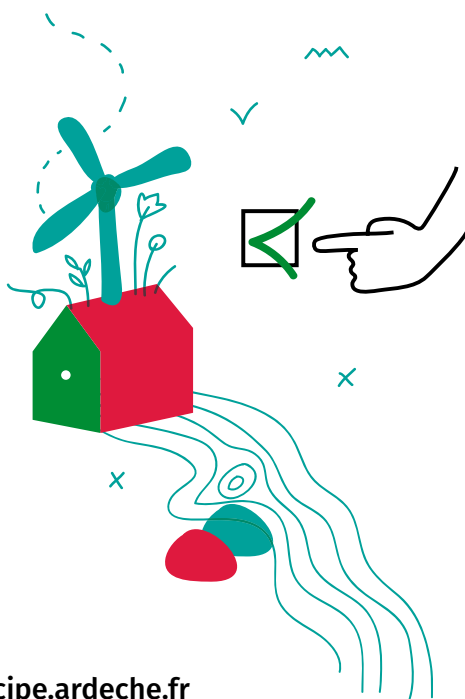
Déposez-le dès maintenant et jusqu'au 17 septembre 2020 sur **jeparticipe.ardeche.fr** !

Que vous soyez une association, une collectivité, un établissement public ou une entreprise ardéchois.es, le budget participatif de la jeunesse va permettre de réaliser des projets qui viennent de vous pour construire, ensemble, l'Ardèche de demain !

## ET ENSUITE ?

Les projets déposés seront soumis aux votes des Ardéchois.es directement **sur jeparticipe.ardeche.fr**, à partir du 1<sup>er</sup> décembre !

jeunesse

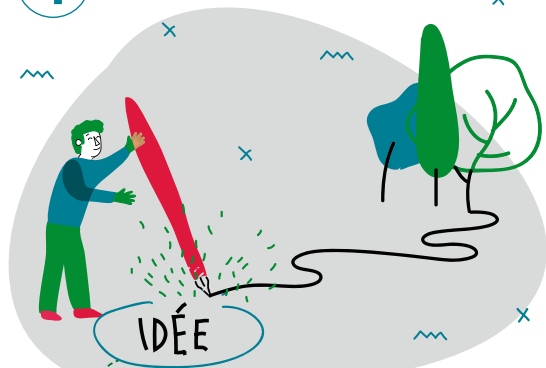


votes



Le règlement est à retrouver sur **jeparticipe.ardeche.fr**

1



DÉPÔT D'IDÉES  
EN CONTINU

2



DÉPÔT DE PROJETS  
DU 17 MAI  
AU 17 SEPTEMBRE 2021

# les étapes

3



votes

2 ÉTAPES

↓  
SÉLECTION EN LIGNE

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2021

↓  
JURY JEUNES

22 JANVIER 2022

[JEPARTICIPE.ARDECHE.FR](http://JEPARTICIPE.ARDECHE.FR)